



Marraine exceptionnelle de la JMS 2001

Justine HENIN

Lieu

Institut Sainte-Marie
Rue de Bastogne, 33
ARLON



Nous remercions sincèrement le
Fonds Jeanne et Pierre Beeckman
qui a couvert financièrement l'achat
d'un appareil photo numérique



Enseignement

Quelques solutions pour les jeunes sourds

Photo au-dessus : manifestation flamande organisée par la FEVLADO
(Federatie van Vlaamse Doven en Slechthorenden) pour l'amélioration de
l'enseignement en faveur des jeunes sourds

L'équipe de la FFSB est
heureuse d'accueillir une
nouvelle et dynamique
responsable des rela-
tions publiques :
Evelyn GRAULICH.

Prix Clinique de Beloeil

Page 7

SMS :
Quelle formule de
paiement choisir ?

Page 9

Euro :
Testez vos
connaissances!

Page 12

Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
Dossier : Enseignement	
Les services d'aides pédagogiques	4
L'enseignement et le bilinguisme.....	5
Bambin Sourd Bouquine.....	6
Prix Clinique Belœil.....	7
Aides techniques :	
Quelques nouvelles concernant les GSM	8
Téléphonie mobile :	
Abonnement ou carte prépayée ?.....	9
Forum Formation-Emploi : Bilan.....	
Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie.....	11
Petit coin de l'€uro.....	12
Mots croisés du CFLS.....	13
Volet social :	
Les réductions pour les transports en commun.....	14
Gazette.....	15
Infos culturelles.....	16
Adieu la carte jaune.....	18
Échos.....	18
Annonces / Courrier.....	18
Agenda des associations affiliées.....	19
Réactions de nos lecteurs.....	22
Culte.....	23
Solutions des mots croisés du Sournal n°70.....	23

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par la
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4 - 1050 Bruxelles - Belgique

Fax: 02 644 68 44

E-mail : infos@ffsb.be

Tél./Minitel: 02 644 69 01

Site web : www.ffsb.be

Abonnement

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

350 BEF (8,68 €) pour l'abonnement d'un an
500 BEF (12,39 €) ou plus comme membre d'honneur

550 BEF (13,63 €) pour l'étranger

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le 24 août 2001 à Sournal, FFSB, rue Van Eyck 11A / 4 1050 Bruxelles

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 1000 BEF (24,79 €). Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Comité de Rédaction

Brigitte BENNERT
Thomas BRUNEAU
Alfred FIÉVET
Martine FRAITURE
Christelle BALARD

Editrice responsable

Martine FRAITURE

Traduction de la presse étrangère

Erna KRÜGER

Mise en page

Thomas BRUNEAU
Paul CORTVRIEND



Le mot de la rédaction

La majorité des sourds sont tellement fiers de leur langue qu'ils écrivent "Langue des Signes". Seulement, si elle est une langue comme le français, le néerlandais, l'anglais... - chaque nom commençant par une minuscule - pourquoi échapperait-elle à cette règle grammaticale ? A la limite, nous pourrions écrire le Sourd au même titre que nous appelons l'habitant d'un pays comme l'Italien, le Chinois etc.. La langue française est ainsi faite : il faut connaître et respecter ses principes et lois.

Le mardi 6 juin 2001, s'est tenue une conférence sur la «plateforme intégration scolaire». Il s'agit d'un groupe de professionnels et de parents qui voudraient que les enfants handicapés suivent normalement l'enseignement ordinaire. Si l'intégration sociale passe par l'intégration scolaire, il faut alors casser les idées toute faites du genre «enfant trisomique, donc enseignement du type 2» ou, en ce qui nous concerne, «déficient auditif, donc enseignement du type 7». Toutefois, la plate-forme intégration scolaire ne prône pas la disparition des écoles de l'enseignement spécialisé. Elle souhaite une bonne collaboration entre l'ordinaire et le spécialisé car ils répondent tout les deux à certains besoins spécifiques. Seulement, elle voudrait aussi éviter cette tendance à faire de l'enfant un assisté.

Quel serait le besoin spécifique chez les jeunes sourds ? Ne serait-ce la communication ou, plus précisément, l'utilisation de la langue des signes ? L'intégration scolaire (cf. gazette page 15) propice à une meilleure maîtrise du bilinguisme (langue des signes / français lu et écrit) aiderait les jeunes sourds à s'intégrer plus facilement dans la société et de se débrouiller seuls.

Cette visée rejoint parfaitement l'objectif principal de la FFSB : la reconnaissance officielle de la langue des signes. Ce grand pas franchi, nous n'osons pas imaginer les grandes perspectives qui s'ouvriront à nous.

Thomas BRUNEAU



Les nouvelles de la FFSB

Nous voici déjà (ou enfin) à la période des vacances. Le 1er juillet, c'est aussi le début de la présidence belge de l'Union Européenne. Nous apportera-t-elle des choses positives ? On ne peut que l'espérer car Bruxelles, capitale de l'Europe, se doit de se montrer à la hauteur et non pas à la traîne vis-à-vis des autres pays européens, notamment, en ce qui concerne la reconnaissance de la Langue des Signes, l'accessibilité à la télévision, l'enseignement avec la Langue des signes, etc...

Comme je vous l'avais déjà dit dans un précédent numéro, des réunions intercabines ont lieu pour évaluer les aboutissements, surtout du point de vue financiers, d'une reconnaissance de notre langue. Les finances, c'est la pierre d'achoppement qui freine l'avancement de ces réunions, bien que, dans un autre domaine - médical par exemple - des millions sont dépensés allègrement sans être certains d'avoir des résultats positifs. La Ministre Nicole Maréchal, qui a pris en charge le dossier pour la reconnaissance de la langue des signes, assure qu'elle veillera à ce que cela aboutisse avant la fin de cette année.

Cependant, lors des rencontres avec d'autres Ministres, on a constaté, et ce n'est pas nouveau, qu'il y a encore des personnes, soi-disant bien informées et bien intentionnées, pour affirmer qu'il y a plusieurs fédérations de sourds en Belgique. Et qu'elles ne sont pas unanimes quant au bien fondé de la communication en langue des signes pour les enfants sourds. Ce qui a pour effet de semer le trouble et le doute au sein des Ministères. Tout récemment, nous avons dû réagir en affirmant qu'il n'y a qu'une seule fédération reconnue par pays (évidemment, dans notre pays, il y en a deux, une pour chaque régime lin-

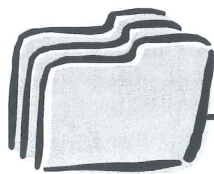
guistique). Bref, affirmer que c'est la FFSB et la FEVLADO qui sont reconnues par la FMS (Fédération Mondiale des Sourds). Il est vrai qu'il y a plusieurs associations de sourds et qu'il y a parfois des divergences de vues mais, toutes sont unanimes pour affirmer l'importance d'un enseignement avec la langue des signes dans les écoles spéciales. Ceci pour mieux comprendre les matières enseignées, ce n'est pourtant pas difficile à comprendre ! Attention, cela ne veut pas dire la suppression de l'oralisme, nous ne l'avons, d'ailleurs, jamais demandé. Il est vrai qu'il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Bon, passons à autre chose, après la création d'un nouveau Service Technique au sein de la FFSB, voici un nouveau Service d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes sourdes et malentendants de la Région Wallonne (SAREW). Ce service existait déjà à Bruxelles, depuis 3 ans, au sein de l'Info-Sourds de Bruxelles. Le service wallon a pu voir le jour grâce à une subvention du FSE (Fonds Social Européen) et de la Région Wallonne. Une même personne coordonne ces deux services.

La Journée Mondiale des Sourds approche à grand pas, elle aura lieu à Arlon ce 22 septembre prochain. Vous trouverez, par ailleurs, le programme dans ce journal. Nous comptons sur un grand nombre de personnes car la FFSB a besoin de vous tous pour que les droits des personnes sourdes et malentendantes soient reconnus comme tout un chacun.

Bonnes vacances

Martine



Le 15 mai 2001, la FEVLADO (Federatie van Vlaamse Doven en Slechthorenden) a manifesté dans les rues de Bruxelles pour revendiquer l'amélioration de l'enseignement pour sourds. Elle a aussi invité son homologue, la FFSB, à se montrer solidaire. Cette dernière a répondu positivement de concert avec le Foyer des Sourds de Liège. En effet, dans la Communauté française nous nous retrouvons également confrontés à de

Enseignement

graves lacunes dans l'éducation pour sourds. Cette manifestation traduisait aussi l'importance d'apprendre le bilinguisme, c'est-à-dire être capable de lire et écrire correctement tout en pratiquant la langue des signes. L'enseignement bilingue permettrait de mieux préparer les jeunes non seulement pour leur avenir mais aussi pour eux-mêmes.

Actuellement, les jeunes sourds diplômés de l'enseignement secondaire - dont certains maîtrisent imparfaitement le bilinguisme - se retrouvent-ils sans ressources pour l'accès aux études supérieures ? Pas si sûr que cela. L'article suivant traite des aides déjà mises en place dans la partie francophone de Belgique...

Th. B.

Les services d'aide pédagogique

Des jeunes sourds voudraient entamer des études post-secondaires. Cet enseignement supérieur n'est souvent assuré que par des professeurs entendants. D'où la nécessité de trouver les moyens qui aident les sourds à bien suivre les cours. Comment permettre un meilleur accès à l'enseignement supérieur et par conséquent à l'emploi ?

lonne pour l'intégration de la personne handicapée (AWIPH).

Les étapes

Le jeune sourd, diplômé de l'enseignement secondaire, qui aspire à poursuivre ses études doit être déjà inscrit au SBFPH s'il habite Bruxelles, sinon à l'AWIPH. Il introduit une demande auprès d'un service d'aide pédagogique (SAP). Celui-ci va l'accueillir et analysera avec lui son projet. Il utilisera peut-être des tests d'orientation afin d'évaluer si les études envisagées correspondent bien aux aspirations du demandeur.

Le SAP introduit alors le dossier de demande d'accompagnement pédagogique auprès du SBFPH ou de l'AWIPH. Ensuite, il essaie de trouver les accompagnateurs pédagogiques (personnes peuvent expliquer un cours en dehors des

heures scolaires) et les interprètes.

Le SAP établit aussi des contacts avec l'école pour prévenir voire pallier certaines difficultés (par exemple en choisissant un preneur de notes). Enfin, il assure le suivi du jeune étudiant pendant sa scolarité. Si l'étudiant rencontre encore des obstacles, le SAP recherche avec lui d'éventuelles solutions.

Les inconvénients

En général, les heures octroyées pour l'interprétariat ou l'accompagnement pédagogique ne peuvent atteindre que 600. Cette durée s'avère insuffisante pour couvrir tous les cours rien qu'en interprétariat. À Bruxelles, ces heures sont heureusement utilisables pendant les cours *ce qui n'est pas le cas en Wallonie !*



À Bruxelles, par exemple, le CHS situé à côté de l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) propose ses services quant à la recherche d'aides pédagogiques

Un autre problème est à soulever : en Wallonie, bien que l'interprétariat pour des choses privées paraît illimité, il est budgétairement impossible au Service d'Interprétation pour Sourds de la Wallonie (SISW) de permettre la traduction des cours en langue des signes. Il n'y a aussi pas assez d'interprètes. Le CMAP (Centre Médical d'Audiophonologie), il est vrai, propose des services d'interprétariat en LSF mais seulement pour ses patients.

Nous pouvons néanmoins nous réjouir qu'il existe actuellement des services d'aides pédagogiques facilitant l'entrée des sourds dans l'enseignement supérieur ordinaire. Des moyens sont donc mis à la disposition des parents et des jeunes sourds. Que ceux-ci fassent donc le premier pas...

Th.B.

Les différents services d'aide pédagogique

Centre Comprendre et Parler :

Mme Gaëtane du Bus, Rue de la Rive, 101 - 1200 Bruxelles
Tél. : 02/770.04.40 - Fax. : 02/772.62.88.

C.H.S. (Centre Pour Handicapés Sensoriels) :

Mme Christiane Catherin, Chaussée de Waterloo, 1510 - 1180 Bruxelles
Tél./ Fax. : 02/374.30.72.

ASAL, UCL, Service d'Aide aux Etudiants :

Mme Sack, M. Ledent, Rue des Wallons, 10 - 1358 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/47.21.82 - Fax. : 010/47.27.30

CEDRES, Université de Mons-Hainaut :

Prof. Claude Marco, Av. Maistriau, 8 - 7000 Mons
Tél. : 065/373.373 - Fax. : 065/373.369

CEFES, ULB :

Mme Pascale Biot, Avenue Fr. Roosevelt, 50 CP 122 - 1050 Bruxelles
Tél. 02/650.32.81 - Fax : 02/650.35.59.

Faculté de psychologie, Université de Liège :

Prof. JJ. Detraux, Bd du Rectorat, 5 - Bât.B 32 - Sart-Tilmant - 4000 Liège
Tél. : 04/366.20.24.

CMAP (Centre Médical d'Audiophonologie) :

Mme Demanez, 79 Chaussée Churchill - 4420 Montégnée - Liège
Tél. : 04/263.90.96 - Minitel. : 04/246.57.50 - Fax. : 04/263.10.74

L'enseignement et le bilinguisme

La particularité syntaxique de la langue des signes est souvent invoquée pour expliquer les fautes écrites ou la réticence quant à la lecture. Faut-il en conclure que les sourds ne peuvent pas bien lire et écrire à cause de leur propre langage ?

L'Abbé de l'Epée a marqué de façon indélébile l'histoire des sourds. En constatant que deux sœurs jumelles sourdes se communiquaient à l'aide des mains, il comprit l'importance de l'enseignement par gestes. Outre le vocabulaire en langue des signes, il mit aussi au point «le français méthodique», technique qui permettait aux sourds d'apprendre à lire et à écrire correctement. Il semble que cette technique fut abandonnée au profit de la vague oraliste qui déferla de Milan vers les autres pays d'Europe occidentale.

Actuellement, pour un sourd en Belgique, est-ce que la langue des signes constitue un obstacle pour l'accès à l'écriture ? Est-ce que l'apprentissage de la lecture doit nécessairement passer par l'oralisme ? Comme nous l'avons écrit dans l'*InfoSourds Journal* numéro 60 (ancien Sournal) à propos du bilinguisme, «la mise en place d'une compétence en langue des signes sert de levier à l'acquisition du français, écrit et, pour certains, parlé». Un point de vue que la tendance oraliste n'a jamais admis malgré le succès rencontré par l'Abbé de l'Epée.

Lire et écrire le français

Nous touchons ici un point capital qui constitue le fer de lance pour améliorer la qualité de l'enseignement : le bilinguisme. Pourquoi est-il si important ?

suite page 6



L'Abbé de l'Épée a veillé à ce que ses élèves sourds sachent bien lire et écrire tout en pratiquant la langue des signes

un complément indispensable à la langue des signes. Malheureusement, et c'est un constat, certains professeurs dans les écoles spécialisées pour sourds ne possèdent pas toujours tout le bagage nécessaire concernant la langue des signes. Un ancien élève sourd d'une école de type 7 (ndlr : école spécialisée pour sourds) témoigne qu'il lui est arrivé de lire sans comprendre le mot 'améliorer'. Car il ne faisait pas le lien avec le signe correspondant qu'il connaissait ; on ne lui a jamais appris comment s'écrivait ce signe. Pourtant, son professeur n'arrêtait pas de signer «mieux, mieux». Le message urgent est lancé : les écoles pour sourds devraient veiller à ce que les élèves sachent «décoder» l'écrit en langue des signes et aussi dans le sens inverse. De plus, chose assez étrange, *les professeurs qui ont une classe de sourds dans l'enseignement spécialisé ne sont pas obligés de connaître la langue des signes.*

Dans notre volonté commune d'améliorer le bilinguisme des jeunes générations présente et future, peut-être devrions-nous nous interroger sur un retour à la méthode d'enseignement employée autrefois par l'Abbé de l'Épée.

Th. B.

Parce que l'enseignement utilise beaucoup d'écrits comme outils pédagogiques. A l'Université libre de Bruxelles, par exemple, une grande partie des cours se retrouvent dans les syllabi. Très souvent ces imprimés permettent de rappeler ce qui est enseigné voire de le compléter, de connaître la structure de la matière présentée, de discerner les liens qui unissent de façon cohérente les sujets présentés dans un même cours, de comprendre pleinement des raisonnements et de saisir le non-visuel ainsi que l'abstrait.

Sans l'écrit, le langage serait pauvre et, sans la langue, qu'elle soit des signes ou orale, le besoin d'écrire ne se ressentirait pas. Les textes permettent l'enrichissement de la langue des signes. Cette dernière fournit des informations visuelles parfois complexes, difficiles à dessiner sur papier. C'est pourquoi l'écrit est

Bambin Sourd Bouquine : éveiller le goût de la lecture

Cette initiative a été mise en place par l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophone) et conçue en collaboration avec la communauté de sourds, des conteurs entendants, des bibliothèques et A.L.I.S.E (Association Lire S'Exprimer).

Les enfants sourds âgés jusqu'à 8 ans ont la possibilité de voir un homologue entendant qui



L'éveil des enfants à la lecture

parle: une méthode bien différente de l'interprétariat et propice au bilinguisme. Il ne s'agit pas de traduire ce que l'autre dit ou signe, il s'agit de raconter ensemble le même conte.

Bambin Sourd Bouquine essaye donc d'éveiller chez les enfants sourds le goût de la lecture et aussi de les familiariser avec le bilinguisme.

Th.B.

Bambin Sourd Bouquine existe à Bruxelles, Liège, Namur et au Luxembourg.
Pour savoir les programmes et les coordonnées, contacter l'APEDAF :
Rue Van Eyck 11 A/5
1050 Bruxelles
Tél. : 02 644 66 77
Fax : 02 640 20 44

Prix Clinique de Beloeil

En 2002, l'APEDAF, le CREE et la FFSB attribueront pour la première fois le **PRIX ANNUEL DE LA CLINIQUE DE BELOEIL**

Ce prix a pour but fondamental de promouvoir et soutenir tout travail ou action permettant un **meilleur accès aux études pour les enfants sourds et malentendants.**

La volonté de cette initiative est orientée essentiellement en faveur

- des enfants sourds ou malentendants
- de leur accès à la connaissance
- de l'intégration de la Langue des Signes dans les processus éducatifs.

Modalités :

Un prix annuel de plus de 250.000 BEF (6200 €) est attribué annuellement à une personne ou une équipe dont le projet d'étude, de recherche ou de réalisation pratique a été retenu par l'Assemblée Générale du Prix Clinique de Beloeil.

Les demandes doivent être déposées avant le **15 janvier 2002** au moyen des formulaires adéquats.

Un Jury multidisciplinaire comprenant des représentants

- de la Communauté des Sourds et Malentendants
- de scientifiques ayant montré un intérêt pour les problèmes de surdité
- de parents d'enfant sourd ou malentendant
- d'acteurs socioculturels sur le terrain
- de la Clinique de Beloeil (secrétariat du Jury)

appliquera les critères de sélection suivants :

1. Défense des intérêts des enfants francophones sourds ou malentendants dans la Communauté française de Belgique ;
2. L'action concrète sur le terrain ;
3. La recherche en prise directe avec les réalités du terrain ;
4. Les garanties scientifiques des concurrents ;
5. L'adéquation aux besoins des enfants sourds ou malentendants ;
6. La proportionnalité des moyens par rapport aux objectifs
7. La stratégie d'évaluation et de diffusion des résultats ;
8. La place privilégiée de la Langue des Signes.

Pour tout renseignement et formulaires
 Prix Clinique de Beloeil
 Gestionnaire : CREE
 Avenue Paul HYMANS 251
 1200 Bruxelles
 e-mail : lelux.pierre@indic.be
 Fax : 069/68.27.07
 Tél. : 0496/54.84.43



Aides techniques

Magali GASPARD & Véronique GERNAY

Quelques nouvelles concernant les GSM

Si vous avez encore un peu de patience, gardez-la jusqu'au mois de juillet pour acheter un nouveau GSM, les soldes sont toujours intéressantes pour payer moins cher ! Surtout que les opérateurs ne manquent pas d'imagination concernant les «packs» tels que les Proxipack, Pay&GoPack ou encore les Proxiwelcome chez Proximus.

Nous avons remarqué que le GSM NOKIA 3310 (avec la fonction vibreur) est de moins en moins cher et que ses possibilités sont grandes et pratiques. Notamment pour l'envoi de sms, puisqu'on peut écrire 460 caractères (lettres) au lieu de 160 pour les autres gsm (donc, on peut écrire presque 3 sms en une seule fois!). En plus, on peut changer les faces du GSM, pour ceux qui aiment changer les couleurs de temps en temps!

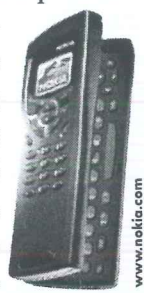
Pour les GSM/FAX, nous avons appris avec étonnement que les NOKIA 9110 ne sont plus en vente en Belgique, or ils nous semblent un outil idéal pour les personnes qui envoient ou reçoivent beaucoup de fax, ils ne doivent plus attendre d'être à la maison ou au travail pour lire les fax ou y répondre. Donc, nous nous sommes renseignées et nous avons trouvé une société au Luxembourg qui est d'accord de vendre les GSM/FAX neufs à 20.000 Bef au lieu de 29.000 Bef. Pour avoir plus de renseignement, vous pouvez demander à Véronique Gernay à la F.F.S.B. (Fédération Francophone des Sourds de

Belgique) au service des aides techniques. Fax : 02/644.68.44

Quant au GSM/FAX NOKIA 9210, nous venons d'apprendre qu'il sera disponible début du mois de juillet mais seulement dans quelques magasins notamment chez ARWAC, rue Américaine, 61-65 à 1050 BXL (Fax: 02/538.28.54), mais attention le prix: 44.990 Bef. La commercialisation de ce gsm deviendra plus importante au mois de septembre, et normalement à partir de ce moment-là, ils seront un peu moins chers.

Autres infos : pour les personnes sourdes ou malentendantes qui possèdent un gsm Nokia 3210, qui n'a pas la fonction vibreur, il est possible d'installer une petite pièce à l'arrière qui permettra au gsm de vibrer lorsqu'il sonne (soit pour un appel téléphonique, soit pour prévenir de la réception d'un sms). Cette petite pièce coûte aux alentours de 1.500 Bef, c'est un peu cher à notre avis, mais moins cher que d'acheter un nouveau gsm vibreur.

Communication :
nouvel horaire au service d'aides techniques de la FFSB
Magaly GASPARD est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30



ATELIERS DU MONCEAU

Rue de l'Avenir, 75
4460 GRACE-HOLLOGNE

Tel : 04. 239.70.10 - Fax : 04. 239.70.14
E. Mail : alain.klinkenberg @ skynet.be

Les Ateliers du Monceau, première entreprise européenne à pratiquer la Langue des Signes, proposent du travail aux personnes sourdes et malentendantes.
Si vous êtes intéressés par ce travail, contactez nous.

ASBL - ETA 197
Réparation de palettes
Fabrication de caisses
Rabotage industriel
Menuiserie - Parquet



Téléphonie mobile

Abonnement ou carte prépayée ?

Beaucoup de sourds qui envoient des SMS se demandent quelle est la formule de paiement la plus intéressante. Nous constatons qu'il y a parfois une cacophonie dans les informations : les uns disent que la carte prépayée est plus avantageuse, les autres vantent les facilités de l'abonnement. Qui a tort, qui a raison ?

Le trimestriel de la Maison des Sourds *Le Nouvelliste* (n°106, avril 2001) a calculé que si on envoie plus de 175 SMS (175 X 6BEF = 1050 BEF ou 26,03 €) par mois, l'abonnement à Proximus avec le tarif sponsor 3 BEF (0,07 €) par SMS devient intéressant. Sinon l'achat de la carte prépayée est conseillé.

La faiblesse de ce calcul est qu'il a seulement tenu compte des tarifs pratiqués par Proximus. Or, les deux autres opérateurs présents en Belgique, Mobistar et Orange, pratiquent un prix de 5 BEF (0,12 €) par SMS contre 6 BEF (0,15 €) de Proximus. Si on calcule bien, pour le même prix à savoir 1050 BEF (26,03 €), on peut envoyer 210 SMS par Mobistar et Orange au lieu de 175 SMS par Proximus!

De plus, Orange est le seul à ne pas demander des frais d'abonnement. Il est vrai qu'il faut payer chaque mois 500 BEF (12,39 €) mais, à la différence des autres opérateurs, ils sont utilisables soit 100 SMS. Si les 500 BEF (12,39 €) ne sont pas totalement consommés, le restant est reporté au mois suivant.

Nous n'avons toujours pas répondu à cette question : quelle est la formule de paiement la plus intéressante ? **Nous rappelons aux lecteurs que les conclusions qui vont suivre ne s'appliquent qu'à ceux qui envoient uniquement des SMS.** Si nous envoyons en moyenne plus de 210 SMS par mois, l'abonnement à Proximus avec le tarif sponsor 3 BEF (0,07 €)/SMS est conseillé. Dans le cas de moins de 210 SMS envoyés par mois, que choisir ? L'abonnement chez Orange devient envisageable si nous envoyons entre 100 (500 BEF ou 12,39 €) et 210 SMS (1050 BEF ou 26,03 €) par mois. En dessous de 100 SMS/mois, il est préférable d'acheter une carte prépayée Mobistar ou Orange.

Th.B.

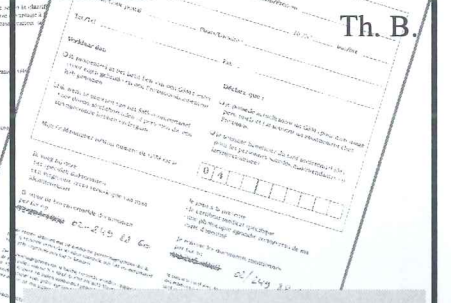
Tableau récapitulatif		
Nombre de SMS envoyés par mois	Formule conseillée	Budget à prévoir
0 - 100	Carte prépayée Mobistar ou Orange	0 - 500 BEF (0 - 12,39 €)
100 - 210	Abonnement Orange	500 - 1050 BEF (12,39 - 26,03 €)
Plus de 210	Abonnement Proximus avec tarif sponsor 3BEF/SMS	Plus de 1050 BEF (Plus de 26,03 €)

Une inscription facile

Si vous êtes sourd ou malentendant (71 décibels de perte ou plus de la meilleure oreille) et que vous avez souscrit un abonnement chez Proximus, vous pouvez demander les deux formulaires différents à Proximus ou à la FFSB.

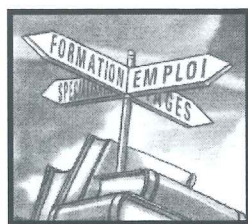
Dès que vous les recevez, vous remplissez soigneusement et lisiblement le premier document (formulaire de demande du tarif préférentiel SMS), le deuxième (certificat médical) est réservé à votre spécialiste ORL habituel. Celui-ci connaît et possède votre dossier, il n'a donc pas besoin de vous faire passer une audiométrie : sa signature et son cachet suffisent.

Une fois ces papiers complétés, faxez-les avec une photocopie recto verso de votre carte d'identité à Proximus au numéro suivant : 02 249 88 60 (et non 02 205 40 60!). Bien qu'il soit possible d'envoyer les documents par fax, il est préférable que vous ayez les originaux, comportant les couleurs rouge et bleu de Proximus.



Il existe même des formulaires Proximus en allemand

Th. B.



Echos du Forum

Pour marquer l'ouverture des conférences-débats, samedi 5 mai, dans l'auberge de jeunesse Georges Simenon à Liège, Pascale van der Belen annonçait, je cite : «Jamais 2 sans 3». Il en va de même pour ma chronique «Echos du forum», c'est la 3e année que je suis spectatrice participante.

La curiosité finit par l'emporter sur le scepticisme. **Curiosité** car encore cette année l'équipe a essayé d'innover la formule de ce forum : nouveau lieu, nouveaux participants, nouvelle organisation. Il est louable de constater que même si le forum se cherche, des efforts sont systématiquement consentis pour qu'un rythme de croisière soit défini. Cela mérite de l'attention.

Cependant le **scepticisme** et le **questionnement** me guettent : pourquoi de moins en moins de sourds viennent-ils à ce forum ? Si l'on suit l'intitulé des objectifs de ce forum, il est dit, je cite : «Partager, s'informer, agir, évoluer pour que tous puissent être pleinement citoyens...» (discours de P. van der Belen, coordinatrice responsable du forum). Tous ces verbes précités sont d'ACTION. Or ceci est en totale contradiction avec la formule proposée par le forum : distributeur automatique d'informations de qualité mais où il s'avérait impossible d'être actif (pas de pause, conférences trop longues, pas de débat ni d'échanges, thèmes trop variés pour être approfondis...). Le forum reste encore un lieu de consommation «kleenex» («je prends, je jette») sacrifiant le risque du débat à l'éclectisme et la ponctualité.

Cependant, «être citoyen»

c'est être à même de définir ses propres choix, faire partager ses propres expériences et se confronter à autrui. Par conséquent, devoir rester assis sur une chaise à écouter passivement est rébarbatif et scolaire, et ne dénote en aucun cas une citoyenneté quelconque. D'où la réussite de la matinée REPS (Réseau d'Échanges entre Professionnels Sourds) ? Car des jeunes et moins jeunes - sourds, entendants ou malentendants - se sont déplacés le dimanche matin espérant suivre le programme: partage d'expériences professionnelles entre sourds. Nombreux étaient enthousiastes de se retrouver tous ensemble autour d'une table à se raconter qui son parcours scolaire, qui son intégration professionnelle, qui ses difficultés, qui son bonheur d'être aujourd'hui responsable...



Au REPS, les sourds parlaient aux sourds

Il y a donc bien un **réel besoin d'échanges et de communication**. À Paris, existaient des forums du GEDA [Groupement d'Étudiants Déficiants Auditifs] où les sourds aimaient se réunir, échanger sur leur cursus et leurs pratiques professionnelles ainsi que conseiller les jeunes étudiants ou sur le point de le devenir. Ce forum a disparu faute de relève chez les jeunes étudiants. Ceux qui avaient eu l'audace, la volonté et le courage de mettre ce forum parisien en place ont aujourd'hui la trentaine, et n'ont

certainement pas voulu finir comme certains héros de série télévisée (*Friends, Beverly Hills...*) c'est-à-dire rester éternellement jeunes étudiants. Il était légitime de vouloir passer le flambeau, mais l'enthousiasme n'a pas suivi...

Bref, toute cette digression pour dire deux choses :

1) Les sourds parlaient aux sourds, et la formule connaissait un certain succès. Serait-ce pareil en Belgique si les sourds avaient la parole ou les mains... (d'où le succès du REPS) ?

2) Avis aux organisateurs : ne mélangez pas les contenus et les différents publics concernés. Les conférences sont intéressantes mais s'adressent-elles aux sourds ? aux professionnels ? aux parents ?

Ciblez les besoins et les attentes de chacun. Le forum est porteur d'enthousiasme et d'avenir si et seulement si sa formule s'adapte aux sourds ; sinon il faudra revoir l'intitulé «**formation-emploi des sourds en Belgique**» en «**conférences-débats sur les personnes sourdes et l'emploi-formation**» subtil mais révélateur de la différence entre être spectateur et acteur.

Pour conclure, juste quelques mots : «Qui n'entreprend rien, ne risque rien.» Ce forum est le résultat d'un travail et d'une imagination de longue haleine, certes à améliorer pour satisfaire le plus grand nombre. Mais sans votre avis (même court), vos suggestions, vos critiques peut-être, il sera difficile de vous satisfaire. Si cet article ne puisse servir qu'à cela, alors gageons que l'an prochain je serai de la partie avec vous.

Christelle BALARD

On a aimé

- > Visite des ateliers du Monceau
- > Se réunir tous dans l'auberge de jeunesse
- > Surdimobil
- > Le respect de la pluralité en communication : LSF, transparents, boucle magnétique.
- > Musée d'histoire des sourds

On en a marre

- > Pas de pauses, pas de vrais débats
- > Inviter toujours les mêmes Français

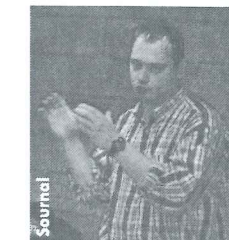
Questions

- > Pourquoi de moins en moins de sourds au forum ?

Les conférences sont de qualité mais il n'y a pas de vrais débats



Le Français Olivier ROBIN était déjà présent au 2^e Forum



Pourquoi l'assistance était moins nombreuse que l'année dernière?



S.I.S.W.

Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie

Toute personne sourde ou malentendante qui habite en Wallonie et qui a besoin d'un interprète peut s'adresser au Service d'interprétation des Sourds de Wallonie (S.I.S.W.). On peut faire appel au SISW pour une demande d'interprétation dans le cadre d'une rencontre, d'une réunion, d'un colloque, d'une formation (excepté dans le scolaire), pour le travail, la justice, le médical, le social, la culture, ...

Les demandes d'interprétation peuvent être introduites au SISW, par fax, sms, téléphone, minitel, courrier.

Fax/Tél./Min.: 081 260505
SMS: 0478 315233

SISW
Rue de l'Inquiétude 23 - 5000
Namur

Une personne est au bureau du lundi au vendredi, de 8h à 12h. Elle enregistre vos demandes d'interprétation et contacte les interprètes.

Pour obtenir un interprète, indiquez:

- la date ;
- l'heure et la durée approximative ;
- l'adresse précise et complète ;
- l'objet précis (exemples : médecin, avocat, conférence, réunion de travail...).

- et pour permettre de vous répondre:
- votre nom ;
 - votre n° de fax ou n° sms ou un n° de téléphone ;
 - votre adresse.

Attention, parfois plusieurs personnes demandent un interprète pour le même jour.

Deux conseils :

- introduisez votre demande tôt à l'avance ;
- proposez plusieurs dates pour le rendez-vous si c'est possible.

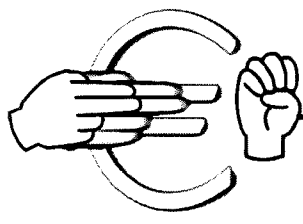
Prix : cotisation de 500 francs par semestre (du 1er janvier au 30 juin ou du 1er juillet au 31 décembre). Les interprétations sont gratuites.



Fête de l'Internet
2,3,4 MARS 2001

www.fete-internet.be/prix.htm

Le prix " Fête de l'Internet " 2001 pour le meilleur site d'éducation permanente a été décerné à la FFSB pour son site www.ffsb.be



Petit coin de l'€uro

Thierry ADNET

Etes-vous prêt(e) pour l' euro ?

Dès janvier prochain, il faudra compter avec la monnaie européenne.

Voici un test pour évaluer vos connaissances à ce propos.

Et, peut-être, vous encourager à « penser euro » dès aujourd'hui...

1. Quel est le taux de change exact de l'euro en BEF ?

- A. 1 € = 40,3399 BEF
- B. 1 € = 39,4033 BEF
- C. 1 € = 40,9933 BEF



2. Parmi ces pièces de monnaie, laquelle n'existera pas ?

- A. 2 €
- B. 0,25 € (25 cents)
- C. 0,10 € (10 cents)



3. Les futures pièces et billets sont au nombre de :

- A. 10
- B. 15
- C. 12



4. Si un pain coûte 57 BEF combien vaut-il en euro ?

- A. 1,41 €
- B. 2 €
- C. 1,65 €



5. Quand recevons-nous l'euro ?

- A. 1 janvier 1999
- B. 1 janvier 2002
- C. 1 mars 2002



6. Si on reçoit une facture le 20 juin 2002, on doit payer en ...

- A. ... euro
- B. ... franc belge
- C. ... dollar



7. Si on achète une voiture qui coûte 650.000 BEF ou 16.113,08 €, est-ce le même prix ?

- A. C'est moins cher en euro
- B. C'est moins cher en francs belges
- C. C'est le même prix

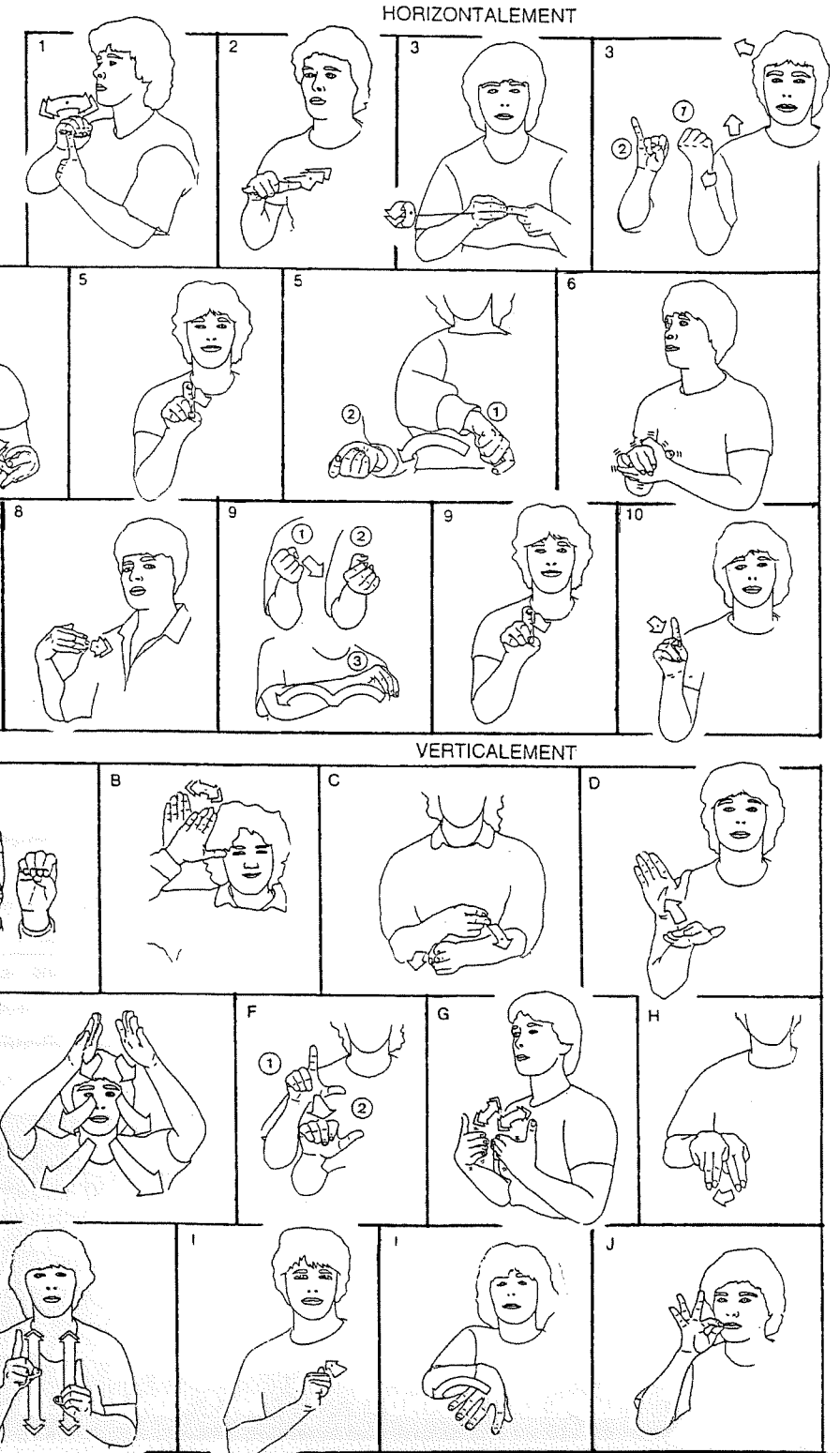
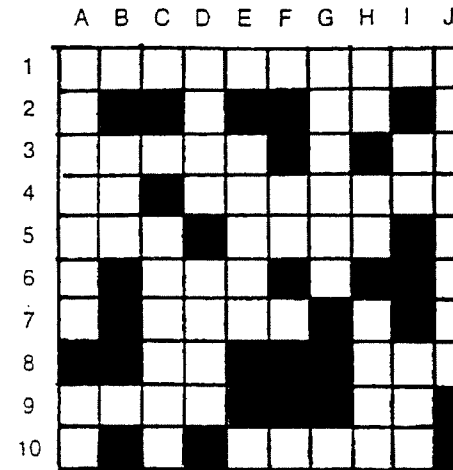
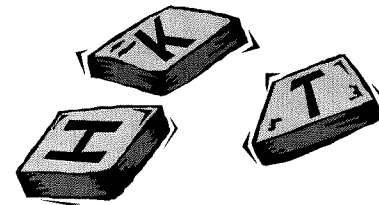


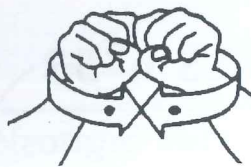
Réponses : 1. A; 2. B; 3. C; 4. A; 5. B; 6. A; 7. C.

Vous voulez recevoir le livret d'information ou visionner la cassette vidéo sous-titrée et signée sur l'€uro. Vous pouvez prendre rendez-vous avec M. Adnet à la FFSB ou contacter les Centres ou Associations de Sourds.

Mots croisés du CFLS n°53

(Centre Francophone de la Langue des Signes)





Les réductions pour les transports en commun

Des choses évoluent dans les politiques des transports en commun. Avec des différences d'une région à l'autre. Le point:

En Belgique

Depuis longtemps déjà, la SNCB octroie une réduction de 50% pour les trajets en Belgique, pour les personnes ayant le statut «VIPO», maintenant devenues les «Bénéficiaires de l'Intervention Majorée» («BIM»).

Ce statut «BIM» est maintenant accessible aux personnes qui bénéficient d'allocations du Ministère des Affaires Sociales ... («Vierge Noire»).

Pour obtenir le statut «BIM», il faut demander les formulaires à sa mutuelle.

Pour obtenir la carte de réduction SNCB, il faut une attestation de la mutuelle, sa carte d'identité et une photo. On peut demander cette carte de réduction à n'importe quelle gare.

À Bruxelles

La STIB propose un abonnement aux «BIM» de 300 BEF/mois ou 3.000 BEF/an.

En attendant des accords entre les régions, ces abonnements

sont réservés aux personnes domiciliées en région bruxelloise (19 communes).

Pour obtenir un abonnement, il faut se rendre à un point de vente de la STIB avec :

- Une attestation de la mutuelle ou une carte 50% de la SNCB.
- Sa carte d'identité.
- Une photo.

Les «moins de 12 ans» voyageront gratuitement à partir du 1^{er} septembre. Pour les «moins de 6 ans» c'est gratuit, quel que soit leur domicile.

En Wallonie

Les TEC proposent des réductions aux «BIM» qui sont domiciliés en Belgique. Une carte de 12 zones (qui permet un aller-retour de n'importe quel point à n'importe quel autre point) coûte 155 BEF au lieu de 210 BEF.

Les «moins de 12 ans» peuvent aussi obtenir cette carte à 155 BEF. Pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte, c'est gratuit.

Les «plus de 65 ans» voyagent gratuitement s'ils résident en Wallonie. Des accords ont été passés avec «De Lijn» : des cartes gratuites sont envoyées aux abonnés

de plus de 65 ans pour voyager gratuitement en Flandre, depuis le 1/06/01. Toutes les cartes n'ont pas encore été distribuées.

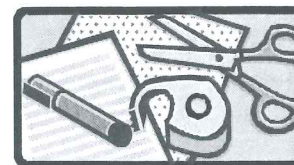
En Flandre

«De Lijn» distribue des abonnements gratuits aux personnes inscrites au «Vlaams Fonds voor Sociale Integratie van Personen met een Handicap» et qui habitent en Flandres. De nombreux abonnements doivent encore être distribués. Il semble que l'on peut activer les choses en demandant la carte à «De Lijn» par écrit, avec nom, adresse et numéro d'inscription au «Vlaams Fonds ...».

Les «BIM» paient une carte de voyages 200 BEF au lieu de 300 BEF, sur présentation d'une attestation de la mutuelle ou de la carte 50% de la SNCB.

Les «moins de 12 ans» accompagnés d'un adulte ne paient pas (maximum 4 enfants avec un adulte).

Les «plus de 65 ans» ne paient pas, s'ils habitent en Flandre (ou en Wallonie : voir les accords plus haut). Pour les Bruxellois, le budget est épuisé : plus aucun abonnement «plus de 65 ans» n'est distribué.



Namur. Projet Pilote pour enfants sourds

Gilles et madame Magaly

Vers l'Avenir 2 mai 2001

La jeune ASBL École et Surdit  tente d'intégrer des enfants sourds dans les classes traditionnelles. L'école Sainte-Marie Namur a décidé de jouer le jeu.

FRANÇOIS PONCELET est un avocat bien connu du barreau de Namur. Dans sa vie familiale, Me Poncelet est aussi le papa d'un petit Gilles, un petit bout d'homme de trois ans, pétillant et vif comme les enfants de son âge. La seule différence de Gilles, c'est sa surdit .

Rapidement, les parents de Gilles se sont interrogés sur sa scolarité. Sur les filières qui s'offraient à lui. Rapidement aussi, les époux Poncelet ont compris que de sérieuses carences fragilisaient le secteur des institutions d'enseignement adapté. «Les établissements spécifiques sont basés à Liège, Bruxelles et Mons», explique Me Poncelet. D'où de lourds impératifs horaires pour un petit Namurois qui devrait les fréquenter et «profiter» du car de ramassage quotidien: lever à 6 h, retour à la maison vers 20 h...

À ces journées démentielles s'ajoute un autre constat: à la prise en charge médico-technique assurée avec un immense professionnalisme par les centres, les parents Poncelet rêvaient d'ajouter ce petit plus d'humanité auquel à droit n'importe quel enfant en classe.

L'autre solution existante, c'était l'intégration individuelle : un

petit sourd «accepté» dans une classe traditionnelle par un enseignant de bonne volonté. Avec les faiblesses induites et le chemin de croix supposé, aussi bien pour l'équipe éducatrice que pour les parents.

Projet bilingue

En papa inquiet, François Poncelet s'est relevé les manches et a planché sur un projet concret. Il a rêvé à une troisième filière, permettant d'intégrer l'enfant dans l'enseignement ordinaire tout en lui donnant accès à ce bilinguisme nécessaire pour les malentendants : la langue des signes ET le français: «La majorité des sourds maîtrisent parfaitement le langage des signes, mais n'ont pas accès au français. Donc à la lecture. Conséquence: une complète marginalisation des sourds. 85% d'entre eux sont au seul de l'analphabétisme».

Une ASBL a été fondée, École et Surdit , qui a planché, en collaboration avec des professionnels du secteur, sur une structure d'enseignement adaptée, pour des enfants sourds de la région namuroise, en âge de scolarité fondamentale (soit entre 2 et 14 ans).

«Restait» à trouver une école qui accepte de s'engager dans le projet. C'est l'institut Sainte-Marie Namur qui a fait plus qu'ouvrir ses portes à l'asbl : en inscrivant le projet éducatif, unique en Europe, dans son propre projet d'établissement, la communauté scolaire donnait un sérieux coup de pouce aux époux Poncelet et à leurs partenaires.

Aujourd'hui, et dans une classe de 1^{re} maternelle où le petit Gilles est parfaitement intégré, une institutrice maîtrisant la langue des signes, Magaly Ghesquière, accom-

pagne l'enseignante classique. «Il ne s'agit pas d'une traductrice: il y a entre les deux enseignantes une véritable complicité, une complémentarité totale...»

Avec d'autres enfants

Le projet n'en est évidemment qu'à ses premiers pas. L'objectif est d'accompagner Gilles dans toute sa scolarité fondamentale, donc en engageant de nouveaux instituteurs ou institutrices, mais également d'en faire profiter d'autres enfants dont les parents voudraient s'inscrire dans l'opération. «L'essentiel est que le projet devienne un projet de groupe. Il échouera s'il ne s'élargit pas. Il est capital qu'il y ait dans une même classe plusieurs enfants sourds qui puissent papoter ensemble...»

Le souci principal et évident est le financement des quatre ou cinq personnes nécessaires pour couvrir l'ensemble du cycle. Des contacts politiques sont actuellement pris avec les ministres compétents en Communauté française, MM Nollet et Hazette. Mais avec la conscience que la reconnaissance des projets du type peut prendre plusieurs années avant une (éventuelle) subvention... «C'est une énorme responsabilité, souligne Me Poncelet. Si d'autres parents nous rejoignent, nous devons garantir que nous pourrions suivre les enfants à long terme». En attendant un envol de plus grande envergure, dans une classe de Namur, un petit Gilles s'éveille normalement la langue des signes. Au français. A la vie.

Cédric FLAMENT

VACANCES

Le service social (Rue Van Eyck 11A / 4 - 1050 Bruxelles) restera ouvert pendant la période des vacances d'été, sauf du 16 juillet au 3 août. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à :

Muriel PREVOT

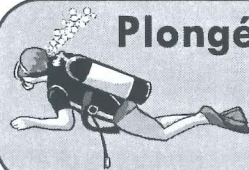
Tél. : 02/644.68.90 - Fax : 02/644.68.91

Lydia LALLEMAND

Tél. : 02/644.69.01 - Fax : 02/644.68.44



Plongée "spécial débutant"
Du 31 août
au 2 septembre 2001



Organisée par «7e Universigné»
 en collaboration avec UCPA

À Landeda (Aber Wrac'h en Bretagne)

Prix : 7900 BEF

Renseignements :

Carole R.
 Tél./Fax : 02 733 85 51



23e Festival International
du Film Indépendant
Bruxelles

10^e rencontre européenne !
Samedi 10 novembre 2001



Les Sourds et l'image
L'image des Sourds
Thème : «Pour l'égalité entre
sourds et entendants»

Organisé par le Centre Multimédia de la
 Communauté Française, le Centre Francophone
 de la Langue des Signes et le Centre Média
 Sourds.

APPEL AUX CINEASTES ET VIDEASTES
SOURDS

Participez à la Compétition spéciale " La Création
 Filmée des Sourds " réservée aux films et vidéos réali-
 sés par des personnes sourdes

Cette compétition réservée aux sourds se
 déroulera le samedi 10 novembre 2001 dans la grande
 salle du centre culturel Jacques Franck.

Les films et vidéos et la fiche d'inscription
 devront être rentrés pour le 14 septembre 2001 au plus
 tard.

Pour participer à cette compétition spéciale,
 demandez la fiche d'inscription au secrétariat du festi-
 val :

Festival International du Film Indépendant 12, rue Paul
 Emile Janson, B-1000 Bruxelles Tél./Fax :
 02/649.33.40

E-mail : centre.multimedia@euronet.be



Deaf Way II
(du 8 au 13 juillet 2002)

Deaf Way II se déroulera dans la prestigieuse
 ville américaine, Washington D.C..

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 30
 septembre 2001 pour le prix d'entrée à \$300.

Nous rappelons qu'il faut prévoir au moins
 60 000 BEF (1487,36 €) pour couvrir la plupart des
 frais (excursions, nourriture, déplacements, etc.).

Informations :

- Bernard LEMAIRE
 Fax : 02 426 27 96
 E-mail : Bernard.lemaire@electrabel.com

- Pascale VAN DER BELEN
 Fax : 02 644 68 91
 E-mail : rae.infosourds@misc.irisnet.be

Stages en été pour les
jeunes

L'association *Des signes pour le dire*
 organise des stages activités (nature,
 sports, culture, bricolage, etc.) durant les
 mois de juillet et d'août 2001.

Pour recevoir plus de détails sur les dif-
 férents stages, contacter le responsable
 monsieur SIMON Dany

Des signes pour le dire
CFRP asbl
Rue du Cura 63 - 1400 Nivelles
Tél. / Fax : 067 84 35 14
E-mail : ds1mail@netscape.net

19e Jeux Mondiaux d'été
des Sourds 2001 à Rome
22 juillet - 1er août 2001



Les organisateurs s'attendent à 15000 spec-
 tateurs de toutes nationalités. La
 Belgique sera représentée par 23 athlè-
 tes pour 5 disciplines.

Le comité olympique international a approuvé
 le nouveau nom " Deaflympics ".

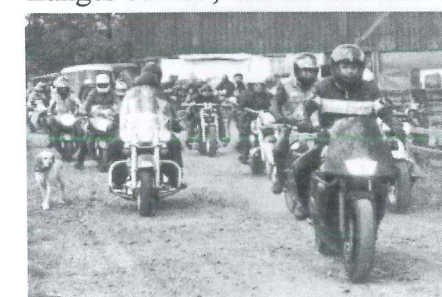
CIT International Srl
 Via Barberini 86
 I - 00187 Rome - Italia
 Fax : +39 06 420 050 35
 E-mail : Vito.Tuozzolo@citintservice.it



7^e rassemblement
Deaf Biker Friends
Sauerland

AVIS AUX MOTARDS !

Du 18 au 20 mai dernier, il y a eu un grand
 rassemblement de motards à Beerse (entre Anvers et
 Turnhout). On pouvait y voir de nombreuses motos
 rutilantes et pas des petites (beaucoup d'Harley-
 Davidson, des Costums japonais, des Aprilla, etc ...).
 Les motards sont, pour la plupart, habillés de cuirs à
 franges ou non, tatoués aux bras ou sur tout le dos, ...



Vous en avez
 sûrement vu de ces
 rassemblements à la
 TV. Une petite dif-
 férence, tous les
 motards sont sourds
 ou malentendants
 provenant, pour la

grande majorité, d'Allemagne, quelques hollandais, des
 français et bien sûr, des belges (Il y a cinq sourds belges
 qui ont une Harley-Davidson). Une ambiance extraor-
 dinaire, un paysage de motos groupées ou non à côté
 des petites tentes ou caravanes. A côté de ces gros
 cubes, la vénérable BMW (1980) de Paul fait même fi-
 gure de maigrelet !

Intéressés ? Du 3 au 5 août 2001, le "Deaf Biker Friends
 Sauerland" organisera son 7ème rassemblement à

Meschede-Grevenstein en Allemagne à 350 Km de
 Bruxelles.

Pour plus d'infos :

Fax : +49 2393220480
 E-mail : ziege.judy@t-online.de
 Site internet : www.deafbikerfriendssauerland.de



Martine



1^{er} Meeting Sportif,
Journée Polyhandicaps
(Sourds, Aveugles, Handicapés
mentaux, moteurs)

Samedi 15 septembre 2001

Lieu : La Rusta, rue Gros Fidèle
7530 Gaurain Ramecroix.

Disciplines sportives: Marche, Mini-Foot, Course à
 pied, V.T.T., Tennis de Table

Disciplines à essayer gratuitement: Tir à l'arc, Judo,
 Badmington, Echecs.

Maniement de ballons, lancer de poids,...

Dédicaces de vos sportifs préférés, présents sur place !
 Remises des prix et concert de nos artistes locaux.

Restauration possible sur place: Jambon à l'os, salade,
 frites sur réservation !

Renseignements : Laurence Lecutier, animatrice
 Tél. et fax: 069/84.18.59

« Brisez le mur de la différence, venez nous rejoind-
 re... ».



«Personne ne me croit»
Vendredi 19 octobre 2001
20h30



Comédiens :

Jean-Yves Dabin, Jérôme Duquesne, Virginie
 Deguent, Dominique Bremans, Marie Zegers de
 Beyl, Salvatore Falletta et Lut Reysen

Éclairage : Robert Carter

Mise en scène : Lut Reysen

Maison communale de Woluwé Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 - 1200 Bruxelles

Vente: 350 BEF
 Prévente : 300 BEF
 Fax: 013 55 10 66

Législation

Adieu la carte jaune

La carte jaune permettant des facilités de parking pour les handicapés expirera le 31 juillet 2001 au profit d'une nouvelle carte de stationnement déjà disponible depuis le 1er janvier 2000.

La carte jaune que des sourds possèdent encore permet de se garer pour une durée illimitée là où le stationnement est normalement limité voire réservé aux possesseurs d'horodateur (tous cela dépend des communes). Elle ne sera plus valable le 31 juillet 2001.

La nouvelle carte de station-

nement disponible pour les handicapés a l'avantage d'être valable dans tous les pays de l'Union européenne. Les catégories de personnes pouvant la recevoir sont les suivantes :

- invalidité permanente de 80 % au moins ;
- réduction permanente d'autonomie d'au moins 12 points.



Compagnie Imagerie

Catherine FANIEL a démissionné de son poste de secrétaire. Son remplacement est assuré par Virginie DEGUENT.

Voici ses coordonnées :

Fax : 02 732 41 22

E-mail : ginnie@compaquet.be

Adresse : rue Saxe-Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles

World Federation of the Deaf (WFD)

Le secrétariat général du WFD a déménagé en Finlande.

Voici les coordonnées:

PO Box 65

FIN - 00401 Helsinki

Finland

Fax : +358 9 580 3576

E-mail : Carol-lee.Aquline@wfdnews.org

Annonces / Courrier

Maison Médicale D'Anderlecht : emploi

Dans le cadre d'un remplacement de congé de maternité, la Maison Médicale d'Anderlecht cherche une personne polyvalente pour le poste d'Aide à la Communication en Langue des Signes (mi-temps), ayant de bonnes connaissances en langue des signes, pour un travail en équipe et soutien de projets.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Daniëla Marchetti,
98 avenue Clémenceau
1070 Bruxelles
Fax : 02 521 30 44
Tél. : 02 521 38 19

Communication Internet : formation pour les comités d'associations de sourds

Mois d'août à la Maison des Sourds
Moins de 30 ans : semaine du 20 au 24 août

Plus de 30 ans : semaine du 27 au 31 août
De 13.00 à 18.00, du lundi au vendredi
Inscription:
Maison des Sourds
Rue Saxe-Cobourg, 38
1210 Bruxelles
Fax : 02 218 32 22
Avec le soutien de la Communauté Française

Ligue Belge de la Surdité (L.B.S.)

La L.B.S. organise un 2e stage d'initiation et d'entraînement à la lecture labiale. Ce stage s'adresse aux malentendants et devenus

sourds ainsi qu'à leurs proches. Il accueille aussi les logopèdes, des étudiants et des candidats - malentendants ou non - désireux de devenir moniteurs de lecture labiale dans leur région.

Du vendredi 5 octobre au dimanche 7 octobre 2001
Date limite d'inscription le 28 septembre 2001

Pour les renseignements et bulletin d'inscription, s'adresser à :

Ligue Belge de la Surdité
Micolombe 2 - 1460 Ittre
Fax : 067 64 82 83
Tél. : 067 64 84 32

Échos



Agenda des associations affiliées

Bruxelles



Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles

Tél. / Fax : 02 218 32 22

Porte ouverte tous les vendredis à partir de 19 h 00

A partir du mercredi 12 septembre 2001, la Maison des Sourds ouvrira ses portes tous les mercredis soirs de 19h00 à 22h30 à tout le public. Vous pouvez rencontrer des personnes

sourdes, malentendantes et entendantes!

JUILLET 2001

- | | | | |
|----------|----|-------|---|
| Vendredi | 6 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| Samedi | 7 | 15.00 | Concours de Whist |
| Dimanche | 8 | 14.00 | Tournoi de Pétanque Amicale (Anvers) |
| Vendredi | 13 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| | | 19.00 | Réunion du comité la MDS |
| Samedi | 14 | 14.00 | Portes ouvertes et 50+ entraînement de pétanque |

Les locaux de la Maison des Sourds seront fermés du 15 juillet au 16 août pour cause de travaux. Cependant, le CA et les employés seront présents en semaine durant cette période.

AOÛT 2001

- | | | | |
|----------|----|-------|--|
| Samedi | 4 | 14.00 | Tournoi amical de pétanque (Madosa) |
| Samedi | 11 | 8.00 | Excursion organisée par la MDS |
| Vendredi | 17 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| Samedi | 18 | 10.00 | Tournoi de Pétanque organisé par |

la section de Pétanque

- | | | | |
|----------|----|-------|--|
| Vendredi | 24 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
|----------|----|-------|--|

SEPTEMBRE 2001

- | | | | |
|----------|-----|-------|---|
| Samedi | 1er | 15.00 | Concours de Whist |
| Mardi | 4 | 19.00 | Soirée Information pour Internet et Informatique (cf. rubrique «annonces / courrier p.18) |
| Vendredi | 7 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| | | 19.30 | Réunion du comité de la RLSB (sports) |
| Dimanche | 9 | 15.00 | Cercle des Femmes |
| Mercredi | 12 | 20.00 | Conférence américaine en collaboration avec Deaf Way II |
| Vendredi | 14 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| | | 19.00 | Réunion du comité de la MDS |
| Vendredi | 21 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| Samedi | 22 | 10.00 | Journée Mondiale des Sourds à Arlon |
| Vendredi | 28 | 19.00 | Portes ouvertes et diverses animations |
| Samedi | 29 | 14.00 | Portes ouvertes des 50+ entraînement de pétanque |

La section Cercle des femmes fermera ses portes durant les vacances juillet - août

Les cours de Langue des Signes de 1ère année et 2ème année auront lieu les mardis et jeudis soirs de 19h à 21h

Adresses e-mail

Il nous arrive de recevoir des dates d'activités mais après le parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse e-mail à infos@ffsb.be

Agenda des associations affiliées

Agenda des associations affiliées

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50 - Min. : 02 762 73 98

Lieu pour le bowling :

Bowlmaster, Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

JUILLET 2001

Dimanche 1 13.30 Amis de Woluwe
Mini-golf au Stade Fallon
Lundi 9 14.00 Wosoca : Whist
Dimanche 15 15.00 Cercle Caritas
Réunion amicale
Lundi 23 14.00 3X20 : réunion amicale

AOÛT 2001

Mercredi 8 14.00 Porte ouverte :
Animation et goûter

Mercredi 22 14.00 Porte ouverte :
Animation et goûter

SEPTEMBRE 2001

Dimanche 2 15.00 Amis de Woluwe
Réunion amicale
Vendredi 7 17.30 Bowling - entraînement
20.00 Tennis de table - entraînement
Lundi 10 14.00 Wosoca : Whist
Vendredi 14 17.30 Bowling - entraînement
20.00 Tennis de table - entraînement
Dimanche 16 15.00 Cercle Caritas
Réunion amicale
Vendredi 21 17.30 Bowling - entraînement
20.00 Tennis de table - entraînement
Lundi 24 14.00 3X20 : réunion amicale
Vendredi 28 17.30 Bowling - entraînement
20.00 Tennis de table - entraînement

Charleroi

Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: Le Gazo - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Fax : 071 30 02 54

JUILLET 2001

Dimanche 15 14.00 Réunion amicale
Jeux de cartes - Pétanque

AOÛT 2001

Dimanche 19 14.00 Réunion ordinaire - Pétanque

SEPTEMBRE 2001

Dimanche 16 14.00 Réunion ordinaire
Discours des compétitions
sportives et divers

Liège

Foyer socio-culturel des Sourds et Malentendants de la Province de Liège

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Min./Fax : 04 344 10 06

Tous les jeudis : Entraînement de bowling

JUILLET 2001

Mardi 3 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 10 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir

Dimanche 15 18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
11.00 Messe en langue des signes
Eglise St Remacle à Liège
Mardi 17 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 24 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 31 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

AOÛT 2001

Mardi 2 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 7 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 14 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
20.0 Journal signé
Dimanche 19 11.00 Messe en langue des signes
Eglise St Remacle à Liège
Mardi 21 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 28 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

SEPTEMBRE 2001

Mardi 4 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Samedi 8 Perron liégeois
Théâtre et bal
Mardi 11 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
20.00 Journal signé
Dimanche 16 11.00 Messe en langue des signes
Eglise St Remacle à Liège
Mardi 18 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Samedi 22 Perron liégeois à Arlon
Mardi 25 14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

Mons

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

JUILLET 2001

Samedi 14 Réunion mensuelle, distribution des
programmes pour le voyage annuel
+ goûter

AOÛT 2001

Samedi 25 Voyage annuel :

une journée à
Londres en autocar + eurotunnel +
visite + promenade en ville.
Renseignements et réservation :
M. André Pascal (065 88 59 17)

SEPTEMBRE 2001

Samedi 8 Réunion mensuelle, concours de
Manille avec remise de cadeaux
+ goûter

Namur

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse
Rue des Cimetières - 5100 Jambes
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

Dimanche 24 juin 14.00 Barbecue (foyer)
Réunion ordinaire
Dimanche 22 juillet 14.00 Pistolets (foyer)
Réunion ordinaire
Samedi 25 août 14.00 Barbecue (foyer)
Réunion ordinaire

Tournai



Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : " Les Petits Colibris " (derrière l'église)
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

JUILLET 2001

- Dimanche 1 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Animations pour les petits.
- Samedi 7 Pétanque, organisé par l'Omnisports des Sourds de Lille Métropole ; à Lille ou à Ronchin.
- Mercredi 11 16.00 Entraînements de Bowling " Scala " rue des Maux à 7500 Tournai

AOÛT 2001

- Samedi 4 Voyage de la R.A.S.T. vers Amsterdam (toute la journée). Renseignements bureau Info-Sourds : Fax 069/84.18.59.
- Dimanche 5 Le local sera fermé !
- Mercredi 22 16.30 Entraînements de Bowling " Le Clovis ", Chaussée de Courtrai à Ramegnies-Chin

Samedi 25 Pétanque entre les 8 Provinces à Wavre, l'après-midi.

SEPTEMBRE 2001

- Samedi 1 Pétanque (Coupe Francophone), organisé par R.L.S. Bruxelles à Wavre.
- Dimanche 2 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Animations pour les Petits.
- Mercredi 5 16.30 Entraînements de Bowling " Le Clovis " , Chaussée de Courtrai à Ramegnies-Chin
- Samedi 15 1er Meeting Sportif, Journée Polyhandicaps (Sourds, Aveugles, Handicapés mentaux, moteurs). Lieu : La Rusta, rue Gros Fidèle à 7530 Gaurain Ramecroix.

Voir rubrique «Infos culturelles»

- Mercredi 19 16.30 Entraînements de Bowling " Le Clovis ", Chaussée de Courtrai à Ramegnies-Chin
- SAMEDI 22 JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS ORGANISÉE PAR LA FFSB À ARLON.

Verviers



Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le deuxième samedi du mois à partir de 14 h 00

JUILLET 2001 Fermé

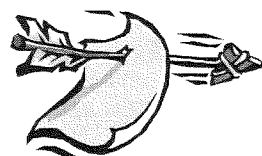
AOÛT 2001

- Samedi 18 Barbecue à Spa Domaine de Barsant

Réactions de nos lecteurs

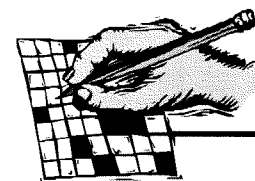
Votre opinion nous intéresse !

Envie de partager ses observation concernant le monde des sourd? Voulez-vous émettre votre avis sur un article de *Sournal* ou sur tout autre sujet concernant la surdité? Vous avez des informations pouvant intéresser les lecteurs ? Alors cet espace vous est réservé. N'hésitez pas à nous envoyer vos lettres.

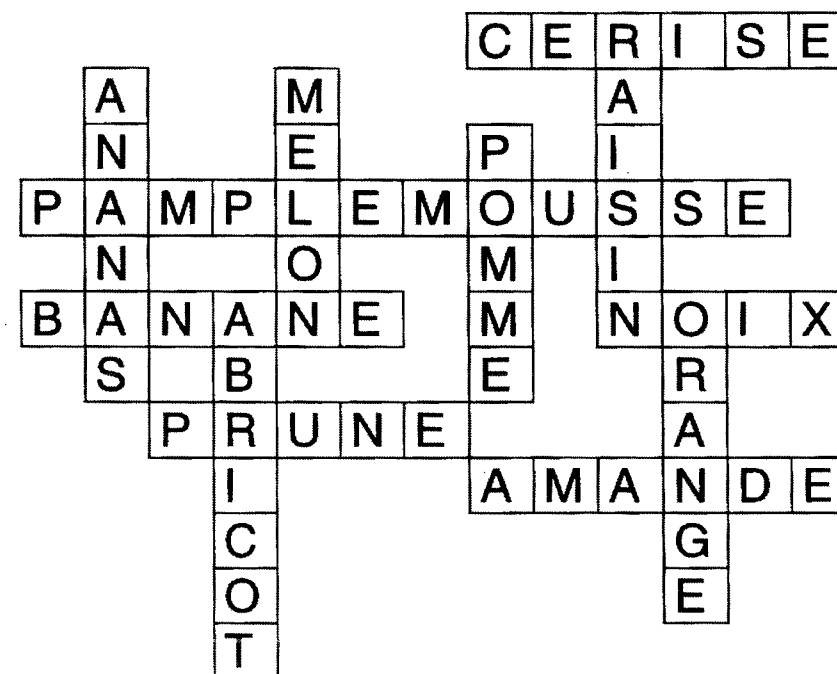


Messes traduites en langue des signes dans le diocèse de Liège

- Le 1er dimanche du mois : 11.00 à Verviers, Paroisse St-Remacle
- Le 2e dimanche du mois : 11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph
- Le 3e dimanche du mois : 11.00 à Liège, Paroisse St-Remacle
- Le 4e dimanche du mois : 11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph
10.00 à Anthisnes, Paroisse St-Maximin



Solution des mots croisés du Sournal n°70



Humour

